DÉBUT OCTOBRE 2023 À RENNES, UNE FOIS ENCORE, DES CENTAINES DE PERSONNES SONT À LA RUE...

Qu'est-ce que la vulnérabilité dans la sixième (im)puissance économique mondiale et selon le nouveau Préfet de Bretagne en particulier ?

En France, l'hébergement est inconditionnel, c'est-à-dire que toute personne à la rue peut être prise en charge par l'État pour être hébergée en urgence. **Il suffit que la personne appelle le 115** et elle est orientée vers un centre d'hébergement sous le contrôle de l'État.

Mais pour des raisons rationnelles que l'État appelle « le manque de moyens » et que nous appelons « **abandon des pauvres, surtout s'ils ne sont pas français** », la France a installé depuis une vingtaine d'années un critère de sélection qui s'appelle « la vulnérabilité ».

Il faut être en situation de vulnérabilité pour être prioritaire dans l'accès à l'hébergement d'urgence. C'est aussi le cas dans le département 35 et c'est de la responsabilité de la préfecture que de fixer les critères de vulnérabilité.

Mais qu'est-ce que la vulnérabilité selon le nouveau Préfet de Bretagne ?

Nous vous invitons à un petit voyage en « vulnérabilité préfectorale 35 »... Suis je assez vulnérable pour être hébergé ? Choisissez la réponse la plus logique...

1) Je suis à la rue et c'est tout

- A oui, je suis vulnérable
- B oui, je suis vulnérable mais il n'y a pas assez de places disponibles au 115
- C ça dépend si j'ai des papiers ou non : si je suis sans-papiers, l'hébergement d'urgence ne doit pas coûter un centime de plus ou alors il doit servir à m'expulser du territoire

2) Je suis à la rue et je suis un enfant âgé de 2 mois

- A oui, je suis vulnérable
- B non, je suis assez grand pour dormir sous tente, même en hiver
- C ça dépend si mes parents ont des papiers ou pas : s'ils sont sans-papiers, voir 1C

3) Je suis à la rue, je n'ai pas de papiers mais je suis une femme enceinte de 7 mois

- A oui, je suis vulnérable
- B non, je serai vulnérable seulement quand je serai enceinte de 8 mois
- C je peux être accueillie au centre d'hébergement DPAR (*« Dispositif Préparatoire d'Aide au Retour »*, *si si ça existe vraiment à Rennes aussi...*) pour préparer mon retour au pays

4) Je suis à la rue, je n'ai pas de papiers mais je viens d'accoucher

- A oui je suis vulnérable et mon bébé aussi
- B non, je ne suis plus vulnérable et mon bébé non plus car j'ai accouché
- C je n'avais qu'à pas faire d'enfants alors que je n'ai pas de papiers

5) Je suis à la rue, je suis un enfant âgé de 6 ans et je suis diabétique

- A oui, je suis vulnérable
- B oui, je suis vulnérable mais il n'y a actuellement pas de places pour les familles
- C non car mes parents n'ont pas de papiers et je n'ai qu'à rentrer dans mon pays avec ma famille ; si le nouveau Préfet de Bretagne me donne un hébergement, ce sera pour 5 nuits d'hôtel et avec une assignation à résidence pour préparer mon expulsion

6) Je suis à la rue, je suis sans-papiers mais je suis une femme victime de violences conjugales et je dois quitter mon domicile pour me protéger

- A oui, je suis vulnérable
- B oui, je suis vulnérable mais ma mise à l'abri dans des centres d'hébergement pour femmes victimes de violences est impossible car je suis sans-papiers ; et les places dédiées au 115 sont limitées
- C je dois demander à mon mari d'arrêter de me violenter car la mise à l'abri ça coûte trop cher et il faut restreindre les places

7) Je suis demandeur ou demandeuse d'asile et je suis à la rue

- A oui, je suis vulnérable
- B oui, je suis vulnérable si je suis une femme seule ou en couple avec des enfants mineurs mais ma prise en charge est conditionnée à la disponibilité des places fléchées par l'OFII pour les demandeurs d'asile ; si je suis un homme seul ou en couple sans enfant, je ne suis pas vulnérable
- C le dispositif national d'accueil des demandeurs d'asile (DNA) est plein, je dois attendre mon tour comme tout le monde ; pas question d'ouvrir des places supplémentaires

8) Je suis à la rue, je suis sans-papiers mais j'ai une maladie chronique incompatible avec un hébergement sous tente

- A oui, je suis vulnérable
- B oui, mais je n'ai le droit qu'à 1 semaine en CHU (*Centre d'Hébergement d'Urgence*) de temps en temps
 - C non, car je suis sans-papiers et qu'on ne peut pas loger tous les migrants de la terre

9) J'ai des papiers donc je suis en situation régulière mais je n'ai pas de logement

- A oui, ie suis vulnérable
- B oui, mais il n'y a pas de place
- C je n'ai qu'à travailler et patienter pour un logement social pendant 3 ans

10) Je suis à la rue, je suis un enfant âgé de 3 ans et je suis polyhandicapé

- A oui, je suis vulnérable
- B oui, mais il n'y a pas de place
- C mes parents auraient dû rester dans « leur » pays

Si vous avez répondu...

- ...surtout des A), alors vous avez lu le Code français de l'Action sociale et des Familles et vous êtes un être humain
- ...surtout des B), alors vous travaillez à la Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DDETS) et votre directeur vous a soufflé les réponses que vous devez imposer aux travailleurs sociaux du 115
- ...surtout des C), alors vous êtes pote avec le nouveau Préfet de Bretagne et vous vous marrez bien à inventer des critères de vulnérabilité qui créent de plus en plus de gens invulnérables.

Ce tract est une **libre inspiration de faits réels qui ont eu lieu à Rennes** au mois de septembre 2023, dans les campements des Gayeulles et de Maurepas.

Mais Rennes ne fait peut-être pas partie de la sixième puissance économique mondiale...

Qu'est-ce qu'on veut?

Des logements pour tous et toutes, avec ou sans vulnérabilité Des hébergements sans piège ou la démission du nouveau Préfet de Bretagne La régularisation de toutes les personnes sans-papiers, ici et partout!